



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom du produit : HIT-HY 20
Description et usage : Système d'ancrage adhésif pour la fixation dans les matériaux creux ainsi que la brique et le mortier
Fournisseur : Hilti (Canada) Corporation, 2360 boulevard Meadowpine, Mississauga, Ontario L5N 2V8
Expéditeur : Hilti, Inc., P.O. Box 21148, Tulsa, Oklahoma, USA 74121
En cas d'urgence : Chem-Trec : 1 800 424 9300

INGRÉDIENTS

Ingrédient	CAS n°	% (poids)	CL ₅₀ (rat)	DL ₅₀ (rat)	TLV	STEL
Partie A : Résine						
Résine de méthacrylate d'uréthane ***	***	25 - 30	n.d.	n.d.	n.é.	n.é.
Ester de méthacrylate ***	***	25 - 30	n.d.	10 120 mg/kg	n.é.	n.é.
Sel d'acide oxométallique ***	***	20 - 25	n.d.	n.d.	10 mg/ m ³ (N)	n.é.
Cendres volantes	68131-74-8	10 - 15	n.d.	n.d.	10 mg/ m ³ (N)	n.é.
Ester d'acide butyrique ***	***	05 - 10	n.d.	n.d.	n.é.	n.é.
Polydiméthylsiloxane rempli de silice	67762-90-7	01 - 05	315 mg/m ³ / 4 h	n.d.	2 mg/m ³	n.é.
Partie B : Durcisseur						
Eau	07732-18-5	50 - 55	s.o.	s.o.	n.é.	n.é.
Cendres volantes	68131-74-8	25 - 30	n.d.	n.d.	10 mg/ m ³ (N)	n.é.
Peroxyde de dibenzoyle	00094-36-0	10 - 15	n.d.	7 710 mg/kg	5 mg/m ³	n.é.
Silice amorphe (gel de silice)	07631-86-9	01 - 05	n.d.	n.d.	10 mg/ m ³ (N)	n.é.
Dipropylèneglycol	25265-71-8	01 - 05	n.d.	14 850 mg/kg	n.é.	n.é.
Polyéthylène	09002-88-4	01 - 05	n.d.	n.d.	n.é.	n.é.

*** Numéro d'enregistrement CCRMD 4186 accordé ; 9 novembre 2000

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Apparence et état physique :	Pâte grise.	Odeur :	Odeur d'ester.
Densité (à 20°C) :	Part. A : 1,2 ; Part. B : 0,9	Contenu composé organique volatil :	7.0 g/l
Tension de vapeur (à 20°C) :	Sans objet.	Densité de vapeur :	Sans objet.
Vitesse d'évaporation :	Indéterminée.	Point d'ébullition :	Environ 100°C.
Point de congélation :	Indéterminé.	pH :	6 - 7
Coefficient de répartition eau/huile :	Indéterminé.	Solubilité dans l'eau :	Partie B soluble.

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair, méthode :	> 93°C, DIN 53213	Seuils d'inflammabilité :	Sans objet.
Conditions d'inflammabilité :	Sans objet.	Temp. d'auto-inflammation :	Sans objet.
Moyens d'extinction :	Eau, CO ₂ , poudre extinctrice, mousse extinctrice.		
Règles de lutte contre les feux spéciaux :	Aucune connue. Porter un appareil de protection respiratoire autonome homologué NIOSH pour lutter contre des incendies en présence de produits chimiques.		
Produits dangereux de combustion :	Lors d'un incendie, peut dégager des produits de décomposition thermique, comme des oxydes de carbone ou d'azote.		
Sensibilité à l'impact mécanique ou à une décharge statique :	N'est pas sensible aux impacts mécaniques ou aux décharges statiques.		

DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :	Le peroxyde de dibenzoyle commence à se décomposer (de manière non violente) à une température > 150°C.
Conditions de réactivité :	Chaleur extrême et rayons directs du soleil. En raison du contenu en eau > 5 %, l'inflammation ne se produit pas.
Matières incompatibles :	Acides forts et agents oxydants.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun connu. La décomposition thermique peut dégager des oxydes de carbone et d'azote.

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition :	<input type="checkbox"/> S.O. <input checked="" type="checkbox"/> Contact dermique <input checked="" type="checkbox"/> Absorption dermique <input checked="" type="checkbox"/> Contact oculaire <input type="checkbox"/> Inhalation
Effets de l'exposition aiguë au produit :	Yeux : Peut causer l'irritation ou le larmolement, mais les lésions sont peu probables. Peau : Aucun effet prévu. L'irritation est possible chez certains individus. Inhalation : Aucun effet prévu. Ingestion : Voie d'exposition peu probable. Produit considéré comme ayant une faible toxicité orale aiguë. En cas d'ingestion d'une grande quantité, une dépression du SNC, une irritation gastrique, des nausées, etc. peuvent se produire. .
Effets de l'exposition chronique au produit :	Les esters de méthacrylate peuvent entraîner une sensibilisation de la peau (par ex. : éruptions, irritation, rougeurs) chez certains individus. Des études <i>in vitro</i> des cendres volantes ont fait état d'effets mutagènes dans les bactéries et les cellules de mammifères. Des études <i>in vivo</i> de travailleurs exposés aux cendres volantes ont indiqué un effet mutagène sur les cellules somatiques. La nature de ce produit et l'usage auquel il est destiné ne représentent pas un risque accru pour l'utilisateur.
Produits synergiques :	Aucun connu.

PREMIERS SOINS

Yeux :	Rincer à grande eau. Consulter un médecin si des symptômes surviennent.
Peau :	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si des effets persistent.
Inhalation :	Amener la victime au grand air. Consulter un médecin si des symptômes persistent.
Ingestion :	Ne pas faire vomir sauf sur l'ordre d'un médecin. Consulter immédiatement un médecin.
Autre :	Il est recommandé de consulter un médecin lorsqu'un doute subsiste quant à la gravité de la lésion ou de l'exposition.

MESURES DE PRÉCAUTION

Mesures d'ingénierie :	Ventilation générale (déplacements d'air frais naturels ou mécaniques).
Protection oculaire :	Lunettes de protection avec écrans latéraux.
Protection de la peau :	Le port de gants imperméables (de nitrile) est recommandé.
Protection respiratoire :	Aucune n'est généralement requise.
Autre :	Aucune n'est généralement requise.
Méthodes et équipement pour la manutention :	Réservé pour usage industriel. Tenir hors de la portée des enfants. Utiliser en présence d'une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter tout contact prolongé ou à répétition avec la peau. Respecter l'hygiène : se laver après avoir utilisé le produit et avant de manger ou de fumer.
Exigences en matière d'entreposage :	Ranger au frais et au sec, à l'écart des rayons du soleil. Entreposer à une température située entre 5 °C et 25 °C.
Procédures en cas de fuites et de déversements :	Essuyer immédiatement le produit déversé avant qu'il puisse durcir. Placer dans un contenant convenable en vue de l'élimination.
Élimination des résidus :	Consulter les agences de réglementation ou le personnel du siège social pour connaître les méthodes d'élimination conformes aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux en matière de santé et d'environnement.
Renseignements spéciaux en matière d'expédition :	Éviter les températures extrêmes.
Nom d'expédition TMD :	Non réglementé.

RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification du SIMDUT :	C, D2A, D2B
Codes de risques :	Santé 1, Inflammabilité 1, Réactivité 1, Protection individuelle B
Nom d'expédition TMD :	Non réglementé

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION, CONTACTS

Préparé par :	Hilti, Inc., Tulsa, OK USA	Date de rédaction :	En cas d'urgence : 1 800 424-9300
Service à la clientèle :	Hilti (Canada) Corporation, Mississauga, Ontario ; 1 800 363 4458		
Santé et sécurité :	Hilti, Inc., Tulsa, OK USA ; 1 800 879 6000, Jerry Metcalf (p1003704)		
Abréviations :	N = sous forme de poussière nuisible. H = heures. N.É. = non établi. S.O. = sans objet. N.D. = non disponible. SNC = système nerveux central. CIRC : Centre international de recherche sur le cancer. SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail.		

Les renseignements et les recommandations contenus dans la présente sont fondés sur des données présumées correctes ; cependant, aucune garantie explicite ou implicite n'est faite en ce qui les concerne.